

Conditions des services professionnels McAfee

1. Structure de l'accord. Les présentes Conditions des services professionnels (les « Conditions ») s'appliquent aux services susmentionnés fournis par McAfee, y compris, sans limitation, aux services réalisés en rapport avec les produits de la marque McAfee, (les « Services »). Les Services peuvent être définis dans un cahier des charges de référence exécuté par McAfee et le client (le « CDC ») ou (ii) tout autre document relatif à la commande du client, notamment, un bon de commande (la « Commande client ») relatif aux Services appropriés et tel que requis par McAfee ponctuellement. Pour éviter toute ambiguïté, le support technique n'est pas soumis aux présentes Conditions.

Le terme « Accord » désigne les Conditions et le CDC ou la Commande client.

Le terme « Client » désigne l'entité qui reçoit les Services.

« McAfee » désigne (i) l'entité McAfee appropriée telle que définie à l'Annexe A (Tableau du territoire) et qui est principalement responsable de la prestation des Services sur le territoire où se trouve l'entité du Client ; ou (ii) l'entité McAfee telle que définie dans le CDC (le cas échéant).

Le terme « Territoire » désigne le pays où est immatriculée l'entité du Client.

2. Tarifs, paiement et exécution. Les frais liés aux Services sont définis dans le CDC ou la Commande client. Tous les délais d'achèvement mentionnés dans le CDC ou la Commande client ne sont que des estimations pour la planification des ressources du Client et de McAfee. Le Client s'engage à régler toutes les factures dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facturation, sans avoir droit à compensation, demande reconventionnelle, retenue ou déduction. En cas de retard de paiement, McAfee se réserve le droit de facturer des intérêts non payés à l'échéance (i) au moindre d'un et demi (1,5) % par mois ; ou (ii) du montant légal le plus élevé autorisé par la loi en vigueur, comptabilisé et composé à compter de la date où le paiement est dû et jusqu'à son règlement par le Client. Les parties conviennent que l'accusé de réception de McAfee relatif à la Commande client constitue l'acceptation de McAfee de ladite Commande. Sauf accord écrit contraire conclu entre les parties, le Client s'engage à planifier les Services à fournir dans un délai d'un (1) an à compter de la date du CDC ou de la Commande client appropriée. McAfee est habilité à déléguer certaines de ses obligations contractuelles à des sous-traitants. Dans le cas où McAfee fait appel à des sous-traitants pour remplir ses obligations définies aux présentes, McAfee est entièrement responsable de la supervision et de la direction de l'exécution par lesdits sous-traitants. Dans le cas où le Client refuse le recours à un sous-traitant donné, il/elle doit avertir McAfee dudit refus sans délai, et au plus tard dans un délai de dix (10) jours ouvrés après la notification. Conformément aux termes de la présente clause, toutes les communications doivent être fournies ou envoyées aux contacts des parties définis dans le CDC.

3. Taxes. Le Client s'engage à verser toutes les taxes de vente et autres taxes dues en application de la juridiction locale, quelle que soit leur désignation, et qui sont imposées ou prélevées en rapport avec les Services, à l'exclusion des taxes reposant sur les revenus nets de McAfee.

4. Accès. Le Client est tenu d'assurer à McAfee un accès suffisant, gratuit, sécurisé et immédiat à ses systèmes et réseaux informatiques afin de faciliter l'exécution des Services.

5. Droits de propriété. McAfee reconnaît les droits de propriété du Client et de ses donneurs de licence en rapport avec les œuvres d'auteur préexistantes fournies par le Client à McAfee en vertu des présentes (l'« **IP client** »). Sauf disposition expresse contraire dans le CDC, tous les brevets, droits d'auteur, marques commerciales ou secrets commerciaux, ou tous les droits de propriété intellectuelle sous-jacents, y compris, sans limitation, les inventions, les designs, les œuvres susceptibles d'être protégées par des droits d'auteur, les marques commerciales, les secrets commerciaux, les propositions, les processus et les idées en rapport avec les Services réalisés conformément aux présentes sont détenus par McAfee (les « Supports McAfee »). Le présent Accord ne décrit pas d'œuvre sur commande. McAfee détient tous les droits, titres et intérêts sur l'ensemble de la propriété intellectuelle développée par McAfee dans le cadre de la prestation des Services. Nonobstant la détention des éléments susmentionnés par McAfee et soumis aux présentes et au paiement des frais applicables définis dans le CDC ou la Commande client, McAfee accorde au Client une licence non exclusive, gratuite et perpétuelle en vertu des droits d'auteur, des secrets commerciaux et des demandes de brevets sous licence de McAfee en rapport avec les livrables en vue d'utiliser, de reproduire, de réaliser, de consulter, de distribuer, de modifier, de fabriquer, de vendre, de proposer en vente et d'importer lesdits livrables, à condition que la licence susmentionnée s'applique uniquement aux livrables dans la forme dans laquelle McAfee les a fournis à l'origine au Client. Aux fins de la présente clause, l'expression « Demandes de brevets sous licence » désigne les demandes de brevets (a) que McAfee détient ou a le droit d'en concéder des licences et (b) qui sont enfreintes par les livrables, dans leur forme d'origine non modifiée dans laquelle McAfee les a fournis au Client.

Sauf disposition expresse contraire des présentes, McAfee n'accorde aucun droit ni aucune licence en vertu du présent Accord, que ce soit expressément, implicitement, par illusion, par forclusion ou autrement à l'égard des informations propriétaires ou brevets, droits d'auteur, secrets commerciaux, droits d'arrangement de masques ou autres droits de propriété intellectuelle détenus ou contrôlés par McAfee. Toute autre licence soumise auxdits droits de propriété intellectuelle doit être expresse, faite par écrit et signée par un agent McAfee agréé.

McAfee et ses fournisseurs sont le(s) propriétaire(s) exclusif(s) de tous les droits, titres et intérêts (y compris des droits d'auteur, des secrets commerciaux et des brevets) sur tous les livrables, notamment tout document, tout logiciel, toute modification ou toute œuvre dérivée de ceux-ci créée par McAfee ou pour son compte. L'entreprise reconnaît par les présentes la propriété de McAfee et/ou de ses fournisseurs à l'égard des droits d'auteur, des secrets commerciaux et d'autres droits de propriété intellectuelle liés auxdits supports.

Conditions des services professionnels McAfee

6. Indemnités. McAfee s'engage à indemniser et, à sa seule discrétion, à défendre le Client contre les réclamations formulées à son encontre dans toute poursuite ou procédure relative à une violation directe de brevet ou de droit d'auteur, ou au détournement de secrets commerciaux de McAfee, invoqués par rapport (i) aux Services ou (ii) au Support McAfee, dans chaque cas individuellement et non en combinaison avec quoi que ce soit, « en l'état » et sous la forme fournie par McAfee en vertu du CDC ou de la Commande client. Nonobstant toute autre disposition du CDC ou de la Commande client, McAfee n'a aucune obligation d'indemniser ou de défendre les réclamations suivantes : (i) celles qui sont avancées contre des éléments ou fonctionnalités dans les Services ou Supports McAfee, ou leur fonctionnement, et qui sont attribuables en tout ou en partie à l'inclusion par McAfee des logiciels, des services ou d'autres technologies ou supports fournis par le Client à McAfee, ou conformément aux conceptions, spécifications ou instructions du Client, notamment l'inclusion des logiciels, des services ou d'autres technologies ou supports fournis par le Client ou inclus à sa demande ; (ii) celles qui sont avancées contre les Services ou Supports McAfee et qui sont attribuables en tout ou en partie à la modification des Services ou Supports McAfee par toute personne autre que McAfee, ou contre l'utilisation des Services ou Supports McAfee, quand cette utilisation est contraire à sa spécification ou aux instructions d'utilisation ; (iii) celles qui sont avancées contre la combinaison des Services ou Supports McAfee avec quoi que ce soit ; (iv) celles fondées sur une allégation selon laquelle les Services ou Supports McAfee mettent en œuvre ou respectent, en totalité ou en partie, tels que livrés ou lorsqu'ils sont utilisés, une spécification technologique élaborée par un groupe sponsorisé par le gouvernement ou le secteur, un groupe formé contractuellement ou tout organisme similaire qui se consacre à l'élaboration de telles spécifications à utiliser par d'autres entités ; (v) celles comprenant une allégation selon laquelle McAfee, le Client ou les Services ou Supports McAfee commettent une violation non directe, notamment en induisant une violation commise par un tiers ou en y contribuant ; (vi) toute réclamation (telle qu'une demande reconventionnelle) effectuée en réponse à une poursuite ou procédure engagée en premier lieu par le Client alléguant une violation de brevet ; (vii) celles qui comprennent une allégation selon laquelle les Services ou Supports McAfee exploitent, en totalité ou en partie, tels que livrés ou lorsqu'ils sont utilisés, toute technologie de décodage, codage ou transcodage de médias (par exemple, en utilisant un codec audio ou vidéo) ; et (viii) celles qui affirment que le Client a délibérément commis une violation. Les obligations de McAfee définies dans le présent Article 6 sont conditionnelles à un avis écrit et sans délai du Client à McAfee d'une réclamation et au droit que le Client accorde à McAfee de contrôler et d'assurer seul la défense de tout règlement de la réclamation. Il incombe au Client de coopérer pleinement et en temps opportun avec McAfee et d'accorder à McAfee toute autorité, information et assistance demandée raisonnable. McAfee n'est responsable d'aucuns frais, coût ou compromis engagé ou effectué par le Client sans l'accord préalable écrit de McAfee. A sa discrétion, McAfee contrôle et assure seul la défense et tout règlement des réclamations indemnisées.

McAfee peut, à sa seule discrétion et à ses frais : (i) procurer au Client le droit de continuer à utiliser les Services ou Supports McAfee concernés ; (ii) remplacer les Services ou Supports McAfee concernés par les Services ou Supports McAfee ne constituant aucune violation ; (iii) modifier les Services ou Supports McAfee concernés de sorte qu'ils mettent fin à ladite violation ; ou (iv) résilier la prestation des Services ; et, si les frais sont versés avant l'exécution des Services, McAfee doit rembourser la valeur résiduelle des frais engagés par le Client pour les Services concernés, amortie selon une méthode d'amortissement linéaire sur une période de trois (3) ans à compter de la date d'exécution des Services. Le dédommagement susmentionné est propre au Client. Ce dernier ne peut pas céder, transférer ou répercuter ledit dédommagement à ses clients. Le Client s'engage à aviser ses clients qu'ils doivent s'adresser uniquement au Client pour tout dédommagement relatif à toute réclamation liée à une violation dirigée contre les Services ou Supports McAfee acquis auprès du Client. Ce qui précède énonce l'obligation intégrale de McAfee et le recours exclusif du Client pour les réclamations de violation de brevet ou de droit d'auteur, ou de détournement de secrets commerciaux, par les Services ou Supports McAfee.

7. Confidentialité. L'expression « Informations confidentielles » désigne toute information (i) qui est désignée comme « confidentielle » ou un terme similaire au moment de sa divulgation et, si verbale ou visuelle, ladite information est confirmée comme confidentielle par la partie divulgateuse par écrit dans un délai de quinze (15) jours à compter de la divulgation ; ou (ii) que la partie récipiendaire doit raisonnablement considérer comme confidentielle dans les circonstances liées à la divulgation. Chaque partie convient de ne pas divulguer lesdites Informations confidentielles à un tiers quelconque pendant une durée de cinq (5) ans suivant la date de la divulgation. Il incombe à chaque partie de prendre des précautions raisonnables afin d'empêcher toute divulgation à un tiers quelconque, au moins aussi importantes que les précautions qu'elle prend pour protéger ses propres informations confidentielles. Les Informations confidentielles n'incluent en aucun cas les informations qui (i) étaient au préalable connues de la partie récipiendaire, (ii) sont obtenues auprès d'un tiers sans restriction similaire, (iii) sont ou deviennent accessibles au public par d'autres moyens que par la divulgation non autorisée, (iv) sont développées de façon indépendante par la partie récipiendaire sans utiliser les Informations confidentielles, (v) sont approuvées par écrit pour publication, ou (vi) doivent être divulguées en vertu d'une quelconque ordonnance du tribunal, à condition que la partie récipiendaire avertisse la partie divulgateuse d'une telle demande dans les meilleurs délais. L'une ou l'autre des parties peut divulguer les Informations confidentielles aux auditeurs et McAfee, aux entreprises de son groupe, dans le cadre d'une obligation de confidentialité au moins aussi rigoureuse. McAfee peut partager les Informations confidentielles avec ses sous-traitants impliqués dans la livraison des Services sous réserve que (i) cela soit uniquement en cas de nécessité absolue et (ii) lesdits sous-traitants soient soumis aux conditions de confidentialité susmentionnées au moins aussi rigoureuses que celles définies aux présentes.

Conditions des services professionnels McAfee

8. Garantie. McAfee garantit que les Services seront réalisés d'une manière professionnelle compatible avec les normes du secteur appropriées. SAUF STIPULATION EXPRESSE CONTRAIRE DES PRÉSENTES, MCAFEE N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NE GARANTIT EN AUCUN CAS QUE (i) LES SERVICES APPROPRIÉS DÉTECTENT TOUTES LES VULNÉRABILITÉS ; (ii) LES SERVICES FONCTIONNENT DE MANIÈRE CONTINUE ; (iii) LES SERVICES SOIENT DISPONIBLES À 100 % ; OU (iv) LES SERVICES SOIENT EXEMPTS DE TOUTE ERREUR. MCAFEE DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE TITRE. MCAFEE S'ENGAGE À UTILISER TOUS LES MOYENS RAISONNABLES POUR GARANTIR QUE TOUTES LES INFORMATIONS QUE MCAFEE FOURNIT OU MET À LA DISPOSITION SONT CORRECTES. TOUTEFOIS, SAUF EN CAS DE NÉGLIGENCE GRAVE OU D'ACTES VOLONTAIRES, LE CLIENT RECONNAÎT QUE MCAFEE NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INEXACTITUDE À L'ÉGARD DESDITES INFORMATIONS.

9. Recours exclusif. Le recours exclusif du Client en cas de violation de la garantie et l'entière responsabilité de McAfee de l'exécution des Services par McAfee sont limités à la réexécution des Services. Si McAfee n'arrive pas à réexécuter les Services, McAfee s'engage à rembourser les frais engagés par le Client pour les Services insuffisants. McAfee ne peut être tenu responsable desdites violations de garantie que si le Client fournit un avis écrit relatif à la violation dans un délai de trente (30) jours à compter de l'exécution des Services applicables.

10. Limitation de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE MCAFEE POUR TOUT DOMMAGE DÉCOULANT D'UNE RÉCLAMATION OU D'UNE ACTION EN JUSTICE QUELCONQUE EN RAPPORT AVEC LES SERVICES OU LES LIVRABLES EST LIMITÉE AU MONTANT RÉELLEMENT VERSÉ PAR LE CLIENT POUR LES SERVICES APPLICABLES. MCAFEE NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCIDENTEL OU CONSÉCUTIF, DE TOUT MANQUE À GAGNER OU DE TOUTE PERTE DE DONNÉES, MÊME SI MCAFEE A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Aucune disposition qui précède ni aucune autre clause du présent Accord ne peuvent exclure ou limiter en aucune manière la responsabilité de McAfee en cas de décès ou de blessure résultant d'une négligence, d'une faute intentionnelle ou d'une préméditation de McAfee.

11. Assurance. Chaque partie doit souscrire et maintenir une assurance avec une couverture au moins équivalente à celle qu'une entreprise prudente souscrirait dans des circonstances similaires ou tel que requis par la loi, et s'engage à fournir des détails à la demande.

12. Résiliation et replanification. En cas de violation substantielle des présentes par l'une des parties, la partie non fautive peut annuler le présent Accord via un préavis écrit de trente (30) jours, à moins que la partie fautive ait remédié à ladite violation avant l'expiration du délai de trente (30) jours susmentionné. Tous les termes, qui, de par leur nature, sont prolongés au-delà de la résiliation restent en vigueur jusqu'à leur exécution. Le Client est autorisé à

replanifier une mission de conseil une fois, en communiquant un préavis d'au moins dix (10) jours ouvrés, sans engager de frais supplémentaires. Dans tous les cas, le présent Accord peut être résilié pour des raisons de commodité lorsque l'une des parties fournit à l'autre partie un préavis écrit de soixante (60) jours. En cas de résiliation pour des raisons de commodité, les parties conviennent que (i) McAfee n'est plus tenu de fournir des Services au Client à moins que cela ait été prévu pendant la durée des présentes, et (ii) toutes les commandes de Services telles qu'effectuées par le Client et acceptées par McAfee avant la date effective de la résiliation doivent rester en vigueur, exigibles et payables conformément au CDC ou à la Commande client appropriée.

13. Avis et rapports. Tout avis en vertu des présentes ou du CDC doit être fait par écrit. Le Client doit signer un rapport présenté par McAfee décrivant l'exécution des Services dans le cadre du projet. Ledit rapport est considéré comme accepté s'il n'est pas renvoyé par le Client dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception.

14. Usage interne et cession. Tous les Services sont mis à la disposition du Client pour ses propres besoins commerciaux internes et non au profit de tiers. La cession du présent Accord est interdite sans le consentement écrit exprès de l'autre partie. Toutefois, McAfee peut céder ses droits sur le présent Accord en rapport avec une fusion ou tout autre regroupement d'entreprises dans lequel McAfee ne constitue pas l'entité bénéficiaire.

15. Droits des tiers. Le présent Accord est conclu au profit des parties contractantes, ainsi que (le cas échéant) de leurs successeurs et ayants droits légitimes, et il n'est pas conclu pour bénéficier à qui que ce soit d'autre ou être applicable par toute autre personne.

16. Protection des données. Le Client déclare et garantit qu'il/elle a obtenu toutes les autorisations nécessaires pour communiquer les données personnelles (tel que requis par les lois applicables en matière de confidentialité et de protection des données sur le Territoire) à McAfee et que McAfee peut légalement détenir et traiter les données personnelles conformément aux présentes. Le Client est considéré comme contrôleur des données personnelles.

17. Droit applicable. Le présent Accord et tout litige ou toute réclamation découlant des présentes ou liée à celles-ci ou à son objet ou sa formation (notamment tout litige ou toute réclamation non contractuelle) sont régis par les lois du pays concerné (tel que défini dans le Tableau du territoire) et interprétés en vertu de celles-ci. Les parties conviennent de manière irrévocable que les tribunaux dudit pays concerné (tel que défini dans le Tableau du territoire ci-dessous) sont seuls compétents en cas de litige ou de réclamation découlant du présent Accord ou liée à celui-ci ou à son objet ou sa formation (notamment tout litige ou toute réclamation non contractuelle).

18. Exportations et blanchiment d'argent. Le Client accepte de respecter toutes les lois et réglementations en vigueur en matière d'importations et d'exportations dans le cadre de l'utilisation d'un Support McAfee quelconque. Le Client convient également d'observer les conditions générales de paiement définies dans la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent (tel que fourni par McAfee

Conditions des services professionnels McAfee

ponctuellement). Tout non-respect desdites conditions générales peut entraîner le refus de McAfee d'accepter les modes de paiement du Client.

19. Intégralité de l'Accord. Les présentes Conditions et, le cas échéant, le CDC approprié constituent l'entente intégrale entre les parties, remplaçant et excluant tous les accords et toutes les ententes préalables relativement à l'objet des présentes, nonobstant toute représentation ou affirmation verbale contraire, y compris, sans limitation, lesdites conditions générales de la Commande client préimprimées (le cas échéant). Si applicable, en cas de conflit entre les présentes Conditions et tout CDC, les conditions de ce dernier prévalent. Toutes les modifications des présentes Conditions doivent être effectuées par écrit et être signées par les deux parties. Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas exercer l'un des droits prévus dans le présent Contrat ne sera pas réputé constituer une renonciation à tout droit prévu aux présentes. Si l'une des dispositions, en tout ou en partie, des présentes Conditions est reconnue non valide ou non applicable, les dispositions restantes des présentes demeurent valides et en vigueur.

20 FORCE MAJEURE.

En cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de la volonté des parties contractantes, susceptibles d'empêcher ou de restreindre considérablement l'exécution des obligations en vertu du présent Accord, et qui seraient interprétées comme cas de force majeure dans le cadre des pratiques commerciales normales, la partie en souffrance doit notifier l'autre partie sans retard injustifié. Les obligations de la partie en souffrance doivent être suspendues pendant la durée desdites circonstances exceptionnelles. Les obligations de l'autre partie doivent également être suspendues pour la même durée. En cas de cas de force majeure, chacune des parties peut renoncer au présent Accord, via un préavis écrit de dix (10) jours, avec le consentement de l'autre partie ou si ladite situation dure ou devrait durer pendant plus de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter du moment où la situation est survenue. Si le présent Accord est annulé conformément aux dispositions de la présente clause, McAfee a droit de payer les parties exécutées des présentes. Les cas de force majeure n'accordent pas aux parties des droits autres que ceux spécifiés aux présentes.

21. Conditions supplémentaires liées aux Services de formation : Outre les conditions générales susmentionnées, les conditions suivantes s'appliquent uniquement aux Services de formation commandés par le Client :

21.1 Tous les frais de formation doivent être perçus par McAfee au moins quatorze (14) jours avant le début de la session de formation concernée. Au moment du paiement, si le Client annule la formation et que ledit préavis est reçu moins de sept (7) jours avant le début de la session de formation, McAfee a droit de percevoir la totalité des frais en rapport avec la session de formation annulée (y compris la facturation dudit montant, le cas échéant).

Si le Client annule la formation par écrit à tout moment entre sept (7) et quatorze (14) jours à compter du début de la session de formation, McAfee peut facturer au Client cinquante (50) % des frais appropriés pour la session de formation. Aucuns frais d'annulation ne sont dus dans le cas où le Client communique à McAfee un avis d'annulation datant de plus de quatorze (14) jours. Pour la session de formation concernée, le Client peut remplacer les participants par tout autre employé disposant de qualifications fondamentalement équivalentes requises pour la participation à ladite session.

Si McAfee annule la session de formation et que McAfee n'est pas en mesure d'assurer une session de formation de substitution adéquate, McAfee est tenu de rembourser le Client les frais de formation versés par ce dernier. Pour éviter toute ambiguïté, McAfee n'est pas responsable des frais de voyage et d'hébergement associés à ladite annulation.

Toutes les sessions liées aux Services de formation doivent être réservées par le Client ou fixées dans un délai d'un (1) an à compter de la date de facturation de McAfee. Faute de quoi, McAfee peut, à sa seule discrétion, annuler la partie des Services de formation qui n'a pas été réservée ou fixée par le Client. Le Client convient que tous les frais versés en vertu des présentes ne sont pas remboursables ni disponibles en crédit ou échange.

21.2 McAfee s'engage à confirmer les Services de formation au Client avant le début de la session de formation.

21.3 Les frais versés pour les Services de formation assurés dans les centres de formation de McAfee couvrent les frais du formateur, l'utilisation des systèmes de formation, des rafraîchissements en quantité raisonnable et les supports de formation destinés aux participants. McAfee ne peut être tenu responsable des frais de voyage et d'hébergement encourus par le Client dans le cadre de participation à la session de formation concernée. Sauf indication contraire, tous les Services de formation sont dispensés en anglais.

21.4 McAfee se réserve le droit de faire appel à des formateurs remplaçants, de modifier le contenu légèrement et d'apporter des modifications aux dates et lieux sur préavis au Client. Si le Client ne peut pas maintenir sa participation en raison desdites modifications, il/elle peut réserver de nouveau une autre session de formation disponible. McAfee ne peut être tenu responsable de tous les frais du Client associés à la replanification.

Le Client peut replanifier la session de formation, sous réserve de disponibilité, en communiquant à McAfee un préavis écrit de quatorze (14) jours.

21.5 McAfee se réserve le droit de refuser ou de restreindre les Services de formation si un participant du Client ne remplit pas les exigences pour la session de formation concernée. En outre, McAfee peut refuser, restreindre ou annuler les Services de formation si un participant du Client, selon l'opinion de McAfee, affiche un

Conditions des services professionnels McAfee

comportement déraisonnable ou est considéré comme violent, injurieux ou perturbateur. Dans les cas susmentionnés dans le présent Article 21.5, le Client n'a pas droit au remboursement ou à des frais d'annulation.

21.6 Tous les supports et systèmes de formation fournis par McAfee dans le cadre des Services de formation sont proposés « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, qu'elle soit expresse, implicite, légale ou autre, notamment en rapport avec la qualité, la fiabilité, la ponctualité, l'utilité, la suffisance et l'exhaustivité.

Conditions des services professionnels McAfee

ANNEXE A

Tableau du territoire

Région	Territoire	Entité McAfee	Lois et tribunaux compétents
NA	Canada	McAfee Canada ULC	Ontario
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Italie	McAfee Italy S.r.l.	Italie
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	France	McAfee France S.A.S.	France
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Espagne	McAfee Security Spain, S.L.	Espagne
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Allemagne	McAfee Germany GmbH	Allemagne
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Autriche	McAfee Austria GmbH	Autriche
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Suisse	McAfee Switzerland GmbH	Suisse
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Royaume-Uni	McAfee Security UK Ltd	Angleterre
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Suède	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Finlande	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Pays-Bas	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe, Moyen- Orient, Afrique)	Afrique du Sud	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe,	Danemark	McAfee Security Denmark, filial af McAfee Netherlands B.V., Hollande	Danemark

Conditions des services professionnels McAfee

Moyen-Orient, Afrique)			
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	Turquie	McAfee Turkey Guvenlik Hizmetleri Limited Sirketi	Turquie
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	Dubaï	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	Israël	McAfee (Israel) Ltd	Israël
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	Arabie saoudite	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	Belgique	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	Pologne	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	République d'Irlande	McAfee Ireland Limited	Irlande
EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique)	Tous les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique non explicitement listés ci-dessus	McAfee Netherlands B.V.	Pays-Bas
APAC (Asie-Pacifique hors Japon)	Australie	McAfee Security Australia Pty Ltd	Nouvelles-Galles du Sud, Australie
APAC (Asie-Pacifique hors Japon)	Chine – Beijing	McAfee (Beijing) Security Software Co. Ltd.	Singapour
APAC (Asie-Pacifique hors Japon)	Nouvelle-Zélande	McAfee (Singapore) Pte Ltd	Singapour
APAC (Asie-Pacifique hors Japon)	Singapour et reste de l'APAC	McAfee (Singapore) Pte Ltd	Singapour
JAPON	Japon	McAfee Co., Ltd.	Japon